



Ozoir-la-Ferrière

DIRECTION GÉNÉRALE

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Exécution de l'article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal de la Commune se réunira en séance ordinaire le :

JEUDI 15 DECEMBRE A 20 HEURES

SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL ARLUISON

ORDRE DU JOUR

1. Décision Modificative n°4 – Budget Ville ;
2. Décision Modificative n°2 – Budget Assainissement 02 ;
3. Décision Modificative n°1 – Budget Eau 03 ;
4. Décision Modificative n°4 – Budget RPA ;
5. Décision Modificative n°1 – Budget Location de salles ;
6. Avances sur subvention 2017 aux Associations et au CCAS ;
7. Créances éteintes – Budget Ville ;
8. Mise en conformité des statuts de la Communauté de Communes les Portes briardes entre Villes et Forêts avec les dispositions de la loi NOTRe – Approbation de statuts ;
9. Transfert de la compétence relative aux Zone d'Activités Economiques (ZAE) communales – Détermination des ZAE concernées par le transfert ;
10. Modification du tarif de la redevance Eau Potable ;
11. Modification du tarif de la redevance Assainissement ;
12. Adoption du règlement intérieur du service des régies de recettes ;
13. Modifications apportées au document « protocole d'accord pour l'accueil d'un enfant nécessitant un régime alimentaire adapté » ;
14. Modifications apportées au « règlement intérieur des activités périscolaires » ;
15. Dispositif « pack jeune citoyen » - Fixation du montant des aides ;
16. Convention d'utilisation du studio de répétition par des groupes de musique ;
17. Dérogations dominicales pour les commerces de détail au titre de l'année 2017 ;
18. Convention de mutualisation du moniteur en maniement des armes entre la ville d'Ozoir-la-Ferrière, la ville d'Emerainville et le Centre National de la Fonction Publique (CNFPT) ;
19. Questions diverses

Fait à Ozoir-la-Ferrière, le 9 décembre 2016

Le Maire,

Jean-François ONETO.